



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

policiers

Question écrite n° 103383

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'intérieur sur le communiqué manifestement mensonger de la préfecture de police de Paris du 11 février 2017. À la suite d'un rassemblement pour le jeune homme victime d'une agression barbare par les forces de l'ordre le 2 février 2017, le communiqué mentionne que « des effectifs de police ont dû intervenir pour porter secours à une jeune enfant se trouvant dans un véhicule en feu. » Pourtant, il s'avère que c'est un manifestant qui a extrait l'enfant du véhicule. Ce mensonge entraînera de la désinformation et un battage médiatique important pendant de nombreuses heures. Ce n'est que le lendemain que la préfecture reviendra sur cette information via un tweet dans lequel elle « salue le courage du jeune homme qui a sorti, hier, la fillette de la voiture en feu ». Considérant que la confiance des Français dans les institutions est fortement ébranlée, que le lien de confiance entre la police et les habitants des quartiers populaires est profondément distendu, il l'interroge sur ce qui s'apparente à un mensonge d'État en lui demandant ce qui garantit aux Français la véracité des informations transmises par la préfecture de police.

Texte de la réponse

Le 11 février dernier, une manifestation déclarée « lutter contre les violences policières » s'est tenue sur la voie publique à Bobigny (Seine-Saint-Denis), à proximité du tribunal de grande instance. Ce rassemblement a été perturbé par des individus violents et très mobiles qui ont commis de nombreuses exactions et dégradations. Plusieurs véhicules ont été incendiés, dont un véhicule avec à son bord une jeune enfant. La préfecture a dans un premier temps indiqué, par erreur, que des effectifs de police étaient intervenus pour porter secours à une jeune enfant se trouvant dans ce véhicule en feu. Il s'agissait des premières informations qui étaient parvenues au service communication de la préfecture de police. Un communiqué rectificatif a ensuite été publié sur twitter dès le 12 février, saluant le courage du jeune homme qui avait sorti l'enfant de la voiture en feu.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103383

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2176

Réponse publiée au JO le : [16 mai 2017](#), page 3610